

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	Ecole Samuel de Champlain	DATE DE LA REUNION	22/06/21
COMMUNE (S)	AYRON		

Participants

: présent.e, : excusé.e

Représentant.e.s des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités
<p>Pour AYRON M. MAITRE Gwennaël <input type="checkbox"/> Mme WOLF Laëtitia <input type="checkbox"/> Mme ABRAHAM Karina <input type="checkbox"/></p> <p>Pour CHALANDRAY Mme NALLET Anaïs <input type="checkbox"/> Mme PINGANAUD Stéphanie <input checked="" type="checkbox"/> Mme FAUSSAT Fanny <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Pour MAILLÉ M. VETIZOU David <input checked="" type="checkbox"/> Mme GUYOT caroline <input checked="" type="checkbox"/> M. COULMAIN Sébastien <input type="checkbox"/></p> <p>Suppléante : Mme Juste <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>-Président.e Mme THIOUET Stéphanie <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>- Enseignant.e.s Pour AYRON Mme BENELBAZ Maud <input checked="" type="checkbox"/> Mme GOMET Laurence <input checked="" type="checkbox"/> Mme PRESTROT Céline <input checked="" type="checkbox"/> Pour CHALANDRAY Mme LACHIRI Chantal <input checked="" type="checkbox"/> Mme BONNIN Bénédicte <input checked="" type="checkbox"/> Mme THIOUET Stéphanie <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Pour MAILLÉ Mme BATEMAN Annabelle <input checked="" type="checkbox"/> Mme BETARD Leslie <input checked="" type="checkbox"/> Mme DRIANNE Nathy <input checked="" type="checkbox"/> Mme BESLE Tamara <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>-IEN Annie JUSSAUME <input type="checkbox"/></p>	<p>Pour AYRON Mme GUERIN Fabienne <input type="checkbox"/> Mme MICHONNEAU Christelle <input type="checkbox"/> M. METIVIER Joël <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Pour CHALANDRAY Mme PELLETIER Nathalie <input type="checkbox"/> Mme PIAUMIER PINEAU Pascale <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Pour MAILLÉ M LACOSTE Hubert <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Présidente du SIVOS Mme MERIGOT Fabienne <input checked="" type="checkbox"/></p>

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Madame Benelbaz

Ordre du jour

- 1) Fonctionnement du conseil d'école : constitution du bureau des élections de représentants des parents d'élèves.
- 2) Evolution du contexte sanitaire.
- 3) Les actions pédagogiques : salon du livre, prix des incorruptibles, école et cinéma, « un livre pour les vacances », label éco-école, visite du collège de Latillé, les sorties pédagogiques.
- 4) Les ressources humaines de l'école : l'équipe enseignante et la répartition pédagogique en septembre 2021.
- 5) Moyens matériels et financiers : budget SIVOS, liste de fournitures.
- 6) Remise des calculatrices offertes par les 3 APE.
- 7) Mise en œuvre et suivi du PEDT.

1.Fonctionnement du conseil d'école

Constitution du bureau des élections de représentants des parents d'élèves pour l'année prochaine :

Mme Besle explique qu'il y aura deux réunions au cours desquelles s'effectueront la mise sous pli, la préparation du matériel de vote et le dépouillement. Les personnes élues assisteront également aux 3 conseils d'école de l'année scolaire. Elle explique que pour préparer le matériel de vote, nous avons besoin de trois parents d'élèves volontaires.

4 parents d'élèves sont volontaires :

- Mme Wolf
- Mme Abraham
- Mme Pinganaud
- Mme Juste

2.Evolution du contexte sanitaire

De façon générale, depuis le jeudi 17 juin, les élèves ne sont plus tenus de porter le masque lors des récréations.

Cependant selon l'arrêté préfectoral du 17 juin, article 4, le masque reste obligatoire aux abords de l'école.

3.Actions pédagogiques

Salon du livre : en raison de la crise sanitaire, le salon du livre 2021 a été annulé. Cependant les 3 classes de l'école d'Ayron ont participé à des ateliers autour du thème du bien-être avec Guillaume Heurtault des éditions FLBLB et Irène Hervois qui est documentariste. Cette année un livre sera proposé à l'achat pour les familles des élèves de l'école d'Ayron, avec une participation libre. Il se composera des travaux réalisés toute l'année par les élèves qui ont travaillé sur le thème du bien-être.

Pass art :

-Les élèves de la classe maternelle d'Ayron participe à un projet théâtre avec la comédienne Charlotte Gutierrez à raison de deux fois par semaine depuis le mois de février. Une représentation finale aura lieu devant les classes de l'élémentaire de l'école au mois de juillet.
-Les élèves de la classe de CP-CE1 participent à une activité escrime avec Ambroise Berthault. Ce projet allie sport et théâtre. L'objectif est de monter une scénette à partir d'un livre que les CE1 ont lus.

Prix des incorruptibles :

-Les élèves de la classe maternelle ont travaillé sur 5 livres de littérature de jeunesse et ont procédé le 4 juin au vote de leur album favori. L'occasion pour eux d'exprimer leur avis en remplissant un véritable rôle d'électeur : urne, isolement et bulletins de vote étaient à leur disposition.
-Les classes de maternelle, CM1-CM2 et CM2 ont également participé au prix des incorruptibles et ont voté le 4 juin dernier pour leur livre favori.

Ecole et cinéma :

-Les CE1-CE2 et CE2-CM1 sont allés voir un film en début d'année dans le cadre de ce dispositif.
-Les classes de CM1-CM2 et CM2 sont allées voir *Le chant de la mer* au début du mois de juin. Les enseignantes ont fait le choix de se rendre deux fois au cinéma pour espacer au maximum les élèves (dans le bus et dans la salle).
-Les classes de CP et CP-CE1 iront voir *Le chant de la mer* le 24 juin.

« **Un livre pour les vacances** » : Madame Besle présente le livre offert aux CM2 par le ministère. Ce livre regroupe des fables de La Fontaine. Il est illustré cette année par une grande illustratrice française Rebecca Dautremer. Sur le site EDUSCOL, les enfants pourront retrouver les enregistrements audios de toutes les fables. Cette action du Ministère vise à favoriser le plaisir de lire et à susciter le goût de la lecture.

Label éco école : L'école de Chalandray a obtenu le Label Eco Ecole 2021 sur le thème de la santé. Une remise du label aura lieu le mardi 29 juin en présence de la municipalité et d'un représentant du Rectorat. M.Sureaud conseiller pédagogique remettra également le diplôme du 1er prix pour la classe maternelle de Madame Lachiri sur le thème de la biodiversité. Un diplôme signé par la rectrice sera remis à tous les élèves de la classe.

Visite du collège de Latillé :

Une visite virtuelle du collège de Latillé avait été évoquée par les parents au cours du dernier conseil d'école. Madame Besle explique qu'elle a pris contact avec le collège qui accepte la proposition. A ce jour, aucune date n'est arrêtée. Ce sera certainement au début du mois de juillet. Pour plus d'informations, les parents concernés peuvent se connecter sur le site du collège.

Les sorties pédagogiques :

-Ayron :
2 sorties qui contribuent au bien-être des élèves : 1 autour de la musique et 1 autour des animaux.
Le 17 juin les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 se sont rendues à Poitiers pour participer à un jeu

4.L'équipe enseignante et la répartition pédagogique pour septembre 2021

A Ayron :	
Mme Benelbaz, la classe maternelle : 6MS + 14GS	20 élèves
Mme Goumet, la classe CE1/CE2 : 8 CE1 + 17 CE2	25 élèves
Mme Prestrot, la classe CE2/CM1 :15 CE2+ 11CM1	26 élèves
A Maillé :	
Mme Bateman, la classe maternelle : 5PS+6MS+7GS	18 élèves
Mme Driane, la classe CM1/CM2 :19 CM1+7CM2	26 élèves
Mme Besle, la classe CM2 : 25 CM2	25 élèves
A Chalandray :	
Mme Lachiri, la classe maternelle :5PS + 9MS+5GS	19 élèves
Mme Bonnin, la classe CP : 21 CP	21 élèves
Mme Thiollet, la classe CE1 : 26 CE1	26 élèves

Total : 206 élèves sur le RPI

Cette répartition est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des inscriptions et des radiations.

Madame Pinganaud explique que les changements d'affectation pour les élèves au cours de l'été peuvent être « malmenants » pour eux. Elle évoque le cas d'un enfant de Ce1 pour laquelle la décision finale a été perturbante.

Madame Goumet explique qu'elle comprend cette position mais qu'il peut y avoir des changements indépendants de la volonté de l'équipe qui conduisent à des modifications.

Madame Besle explique que les écoles sont tributaires des changements pour la répartition. Elle évoque la baisse des effectifs qui peut conduire à de telles modifications.

Madame Bonin propose de ne pas dire aux élèves leur future classe avant la rentrée scolaire.

Madame Mérigot évoque les difficultés que cela engendrerait pour que les enfants puissent s'inscrire et recevoir leur carte de bus dans les délais.

Madame Thiollet souligne l'attention particulière qui est portée sur la répartition des élèves par classe. Elle explique que pour cette nouvelle répartition, elle a demandé aux élèves de citer plusieurs enfants avec lesquels ils aimeraient être et assure que l'enfant se retrouvera avec au moins un de ses camarades.

5.Moyens matériels et financiers

Budget SIVOS présenté par Mme Mérigot : cette année le SIVOS alloue 190 € par élève, c'est-à-dire 1 euro de plus par rapport à l'an dernier. Le budget est réparti de la manière suivante : les deux tiers, de janvier à décembre, et un tiers jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les listes de fournitures des différentes classes ont été distribuées et nous vous remercions donc de les consulter. Elles seront communiquées aux familles. Les familles fournissent le matériel de base. Le SIVOS fournit le reste.

Oubli pour la liste des élèves de CP et de CE1 : une paire de bottes pour aller dans le jardin

Mme Guyot demande la grandeur de la règle pour les élèves de CM2.

Madame Besle précise une règle de 30 cm

6. Place des parents à l'école

Remise des calculatrices :

Cette année, d'après une très bonne idée de l'APE de Chalandray, les enfants de CM2 se verront offrir une calculatrice Casio collège. C'est celle qui est demandée sur la liste de fournitures du collège de Latillé. Madame Besle explique que pour l'instant, elle est dans l'attente d'une réponse pour la remise en mains propres de ces calculatrices par les membres de l'APE.

Madame Faussat nous informe que le coût de la calculatrice s'élève à 20 euros par enfant. Elle souligne que c'est un coût important d'autant plus que les rentrées d'argent ont été faibles pour les APE cette année en raison du contexte sanitaire.

Remerciements à l'APE d'Ayron pour leur soutien et leur participation : chocolats pour chaque enfant au moment de Noël et achat de jouets et jeux pour chaque classe, participation de 500 euros pour le livre édité par FLBLB, financement intégral de la sortie à La Vallée des singes qui s'élève à 1547 euros. Le coût total par élève s'élève à 20.50 euros (transport + billet).

Remerciements à L'APE de Chalandray pour le spectacle avec les deux acrobates de la compagnie YZATRAP dans la salle du temps libre.

Remerciements à l'APE de Maillé pour Noël. Madame Besle remercie également les 3 APE pour l'achat des calculatrices pour les élèves de CM2

7. Mise en œuvre et suivi du Projet éducatif de territoire (PEDT)

Pour Ayron : Au cours de cette année scolaire, aucun atelier n'a été mis en place. Le personnel était réparti dans différents endroits pour la gestion des élèves dans le cadre sanitaire particulier. A voir pour la rentrée scolaire prochaine.

Pour Maillé : Madame Mérigot explique que le mardi, les maternelles ont pu participer au Babygym quand le cadre sanitaire le permettait. Les classes de CM ont bénéficié d'une activité « théâtre » le mardi et d'une activité sportive le jeudi. Pour l'année scolaire prochaine, une nouvelle demande est faite au centre socioculturel.

Pour Chalandray : Mme PIAUMIER PINEAU explique qu'elle espère pouvoir remettre en place le PEDT à la rentrée prochaine. Pour cette année, il y avait une délocalisation de la cantine qui conduisait le personnel à avoir un emploi du temps différents pour s'occuper des enfants. Le thème de la rentrée prochaine serait peut-être le citoyen de demain.

Fait à AYRON

Le /06/2021

La présidente du Conseil d'École

Le / la secrétaire de séance

